

## **Journée internationale des enseignants**

Le 5 octobre est, en France, un jour de mobilisation interprofessionnelle à l'appel des confédérations FO et CGT avec la FSU, Solidaires, FIDL, MNL et UNEF. C'est aussi la journée internationale des enseignants. Les attaques contre les statuts des enseignants s'inscrit dans un ensemble qui foule aux pieds les conquêtes sociales arrachées de haute lutte après la deuxième guerre mondiale.

Face au gouvernement qui annonce vouloir maintenir la réforme des retraites, qu'il avait été contraint de suspendre face à la grève massive de 2019–2020, en s'attaquant notamment aux régimes spéciaux et au statut de fonctionnaire, la FNEC FP-FO s'inscrit dans la préparation du rapport de force et de la mobilisation interprofessionnelle. Il veut aussi réformer l'assurance chômage qui pénaliserait 1,2 millions de salariés.

Au lendemain de la rentrée scolaire, le constat est sans appel : les classes sont surchargées ou fermées faute de remplaçants, les postes manquent partout parmi les personnels administratifs, médico-sociaux... le ministre refuse de créer les postes nécessaires. Le budget 2022 prévoit la suppression, dans le second degré, de 470 emplois d'enseignants, qui s'ajoutent aux 1800 postes supprimés en 2021. Inacceptable !

Notre ministre a également instauré la mutualisation généralisée des personnels accompagnants les élèves en situation de handicap. Les heures consacrées à l'aide aux élèves ont diminué et les personnels doivent intervenir au gré des demandes de l'employeur, partagés entre plusieurs élèves et plusieurs établissements. Les professeurs se retrouvent bien trop souvent démunis face à des élèves qu'ils ne peuvent prendre en charge dans des classes déjà bondées !

Les enseignants français sont parmi les plus mal payés d'Europe. Le point d'indice, la valeur qui permet de calculer leur salaire, n'est pas indexé sur les prix. Entre le 1er janvier 2000 et le 30 septembre 2021, l'inflation en France est de 34,3 %. Aujourd'hui, pour garantir au fonctionnaire le même pouvoir d'achat qu'en 2000, il faudrait revaloriser le point d'indice de 21,68%. Un enseignant du premier degré en fin de carrière perd 684€ par mois. Le montant de la « prime d'attractivité » accordée par le ministre s'échelonne de 57€ à 28.50€ selon l'ancienneté.

Avec la Fédération Générale des Fonctionnaires FO, la FNEC demande l'augmentation du point d'indice à la hauteur de 20%

Dans le même temps, le gouvernement Macron entame une remise en cause du monopole d'Etat du marché de l'Education en ouvrant la voie à la privatisation des écoles, des collèges et des lycées. C'est le sens de l'expérimentation « marseillaise » annoncée par le chef de l'Etat, qui devrait être étendue partout, qui transforme l'Ecole en start-up et les directeurs en PDG chargés de recruter les enseignants « les plus motivés ». C'est le sens des mesures issues du « Grenelle » du ministre Blanquer qui entend s'en prendre au fonctionnement même des écoles en instaurant un « management » digne des entreprises privées.

C'est le sens des attaques contre le baccalauréat national, gage de l'égalité de traitement des élèves. Après avoir intégré le contrôle continu qui compte pour 40% de la note, le ministre Blanquer demande aux enseignants d'élaborer un protocole d'évaluation établissement par établissement. Cela consacre l'autonomie des établissements contre l'égalité d'accès à l'instruction et cela constitue une nouvelle attaque contre la liberté pédagogique individuelle des enseignants. Il s'agit aussi de transposer le modèle européen LMD des blocs de compétences, des parcours individualisés et des diplômes maisons à l'enseignement secondaire.

Pour avancer dans cette voie, comme dans le monde entier, le gouvernement Macron n'hésite pas à utiliser le Covid-19 pour remettre en cause les libertés fondamentales avec un arsenal de lois d'exception liberticides contre l'ensemble des salariés dont la dernière illustration dans l'obligation d'être vacciné pour garder son emploi dans certaines professions. Face à ces attaques, les syndicats de la FNEC FP-FO manifestent aujourd'hui 5 octobre pour demander l'abandon de la réforme de l'assurance-chômage, la réforme des retraites, et l'abandon de toutes les réformes, qui dans, le secteur de l'éducation, remettent en cause les statuts et le cadre nationale de l'école.

Attachée à la solidarité ouvrière internationale, la FNEC FP-FO réaffirme sa solidarité auprès de tous les camarades confrontés aux restrictions des libertés.